

Compte rendu de la réunion du 07 octobre 2019

Présents : 10 conseillers

Absents : N. GASPAROUX – C. ROCHE – M. P. MALIGNE – G. PASCAREL – JJ SANS

Date de convocation : 27 septembre 2019

Secrétaire de séance : E. BOYER

Le compte rendu de la réunion du 29 juillet est adopté à l'unanimité.

Avis sur enquête publique : extension de la carrière de Ceyrat : projet de renouvellement de l'autorisation d'exploitation et l'extension de la carrière située sur le territoire des communes de Saint-Solve et Voutezac. Il s'agit d'autoriser le renouvellement d'exploitation pour une durée de 30 ans et une extension pour une superficie totale de 20,2 ha dont 5 ha pour défrichement, le prélèvement maximum dans la rivière La Loyre de 4 000 m³ annuels et le confinement des rejets d'eaux de pluie vers une zone de décantation. Le conseil municipal de Vignols doit donner son avis concernant ce projet. Après discussions, le projet recueille : 3 voix contre – 3 abstentions – 4 favorables.

Approbation des rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées : CLECT.

Les conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération du bassin de Brive doivent approuver les rapports 2016, 2017, 2019 de la CLECT concernant les charges transférées et/ou restituées pour le calcul des attributions de compensation des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020. L'attribution de compensation pour la commune est de 19 000€.

Dématérialisation des actes : achat d'un logiciel pour le transfert direct à la Préfecture des actes (délibérations, arrêtés, budgets etc..) - coût 1 104 €. La question de la sécurité de ces échanges est soulevée.

Rétrocession d'une concession au cimetière :

Une personne a acheté une concession il y a une quinzaine d'année pour être inhumée à côté de sa famille. Or aujourd'hui, il demande la rétrocession de cet emplacement. Le conseil, après en avoir délibéré accepte cette rétrocession et indemnise l'acheteur à hauteur des 2/3 du prix d'achat : 1 voix contre.

Révisions des tarifs des services :

Location salle polyvalente : salle avec cuisine + bar +scène : +5€ pour les personnes extérieures à la commune (450€ au lieu de 445€) - suppression des tarifs pour location salle sans cuisine.

Les tarifs des autres services : concessions cimetière, tarifs ALSH restent inchangés.

Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité de l'eau

Le résumé de la dernière réunion du Syndicat de l'eau de l'Auvézère est fait par G. Petit. Pour Vignols, le nombre d'usagers est de 346. La part des volumes distribués et non consommés est de 0,75€/j/km. Le tarif moyen est de 3,05€/m³ pour un usager consommant 120m³.

Questions diverses

Piscine : l'Education nationale recommande que chaque enfant puisse bénéficier de 30 séances d'initiation à la natation sur 3 ans. Avec l'ouverture de l'Ecopiscine à Objat les enseignantes ont été consultées. Il est envisagé d'envoyer à Objat, pour 8 à 10 séances/an,

les enfants des classes de GS, CP et CE1. Les enfants de PS, MS, CE2 et CM1 continueront à aller à Juillac. Les tarifs sont de 95€ pour 40 enfants soit 2,37€/enfant à Objat.

Création connexion pour hébergeurs : F. Prodel, chargé de ce dossier, explique ce qu'il a fait.

Fête des fruits d'automne : O. Savignac fait un compte rendu de la journée de dimanche : présence de 17 stands – le repas à la salle polyvalente préparé par le comptoir vignolais et par la société de chasse de H. Germain a été très apprécié. Seul bémol pour la journée : le temps pluvieux n'a pas incité le public à se déplacer l'après-midi.

Accès chemin de randonnée au Colombier : I. Vialle demande une meilleure signalétique de ce chemin qui descend le long de la propriété Larivière car de nombreux marcheurs ne savent pas où passer.